



DÉLÉGATION DES ALPES-MARITIMES

<https://alpesmaritimes.secours-catholique.org>

Journée des droits des femmes : Merci à nos bénévoles !



ACCOMPAGNEMENT

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

URGENCE EN FRANCE

VIE DE L'ASSOCIATION

08/03/2024

Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes. Le Secours Catholique des Alpes-Maritimes a profité de cette journée pour mettre à l'honneur toutes les

femmes bénévoles de la délégation. Dans le même temps, il faut faire ce triste constat qu'en matière de précarité, les femmes sont en première ligne.

En cette journée du 8 mars, dédiée aux droits des femmes, de nombreux rassemblements ont été organisés à travers le monde pour mettre en avant diverses revendications. Parallèlement, diverses actions ont été mises en place pour faire en sorte d'améliorer les conditions de vie de chacune.

Un grand merci aux femmes bénévoles du Secours Catholique des Alpes-Maritimes

Le Secours Catholique des Alpes-Maritimes a souhaité profiter de l'occasion pour mettre à l'honneur toutes les femmes qui oeuvrent au quotidien pour accompagner au mieux les personnes en difficulté. Sur les 518 bénévoles que compte notre délégation, 361 sont des femmes qui donnent de leur temps pour apporter aide, écoute et soutien.

Certaines accueillent des personnes autour d'un café et sont à l'écoute de tous ceux qui le souhaitent. D'autres tiennent des boutiques solidaires ou organisent des ateliers divers et variés, pour des moments de loisirs. D'autres encore s'engagent dans l'accompagnement scolaire, l'apprentissage du français, ou apportent une aide administrative, sur l'accès aux droits par exemple.

Ce gros travail de l'ombre mérite d'être mis en avant. Tous nos bénévoles prêtent attention à ceux qui en ont besoin, principalement des femmes. Elles sont en effet en première ligne en matière de précarité. Le thème de ce 8 mars 2024, "investir en faveur des femmes : accélérer le rythme", est en parfaite adéquation avec ce constat.

Les femmes premières victimes de la pauvreté

De ce thème mis en avant cette année, 5 axes de travail ont été dégagés, dont celui de mettre fin à la pauvreté. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la tâche s'annonce ardue.

Le rapport pauvreté 2023 du Secours Catholique a mis en avant le fait que les femmes sont les premières victimes de l'aggravation de la pauvreté. Celles avec des enfants seraient les plus en difficulté et ceci malheureusement tout au long de leur vie.

Dans les Alpes-Maritimes, près de 57% des adultes rencontrés par le Secours Catholique sont des femmes. Il s'agit majoritairement de mères isolées (26%) et de femmes seules (19%).

Vous l'aurez compris, plus que jamais, les associations comme le Secours Catholique sont amenées à poursuivre leurs actions. De nombreuses actions, variées et quotidiennes, menées par des bénévoles, à travers tout le territoire. Agir ensemble, pour construire un monde juste et fraternel.

4 profils de précarité des femmes sur le plan national

- **Jeunes femmes éloignées de l'emploi**

Il s'agit de femmes de moins de 40 ans, en inactivité classique ou pour inaptitude. Elles sont le plus souvent en couple et avec enfants. Elles vivent avec peu de revenus et accumulent les problématiques. 62% expriment une demande d'écoute ou de conseils, 63% disent avoir besoin d'aide alimentaire.

- **Femmes plus âgées isolées**

Elles n'ont pas les ressources nécessaires pour faire face aux charges qu'elles doivent supporter. Majoritairement de nationalité française, 33% vivent dans des communes de moins de 5000 habitants. 27% déclarent souffrir d'une maladie ou

d'un handicap.

- **Femmes étrangères au statut administratif précaire**

En grande précarité structurelle, elles sont exclues de l'emploi et des mécanismes de solidarité. 90% d'entre elles vivent dans des pôles de plus de 50 000 habitants. Sans droit au travail pour la majorité, elles sont 14% à demander une aide dans leurs démarches administratives. 67% sont sans ressource, 72% n'ont pas accès à un logement stable.

- **Femmes actives**

La très relative stabilité de leur situation ne leur permet pas de compenser la précarité de leur emploi, présent ou passé. Il s'agit pour 47% de mères isolées. 62% sont en situation d'impayés, 28% expriment un besoin d'aide pour régler leurs factures liées au logement.

Texte et photos : Christelle Chapiotin

<https://alpesmaritimes.secours-catholique.org/notre-actualite/journee-des-droits-des-femmes-merci-nos-benevoles>